

« Enfin une grande école française de santé publique » Réponse à la lettre de Jean-Jacques Guilbert

Monsieur,

Puisque la revue francophone d'éducation médicale « Pédagogie Médicale » m'a proposé de répondre à l'excellent papier de Jean-Jacques Guilbert, je voudrais d'abord le remercier vivement pour son article à la fois élogieux, plein d'espérance aussi – défi qu'il va nous falloir relever –, et foisonnant de propositions. Une telle analyse souligne, par sa pertinence et son acuité, l'expérience de son auteur dans un domaine qu'il a quasiment créé lors de son passage à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) il y a quelques années, et sur lequel il garde une expertise internationalement reconnue et fort rare.

L'École des hautes études en santé publique (EHESP) a, en effet, l'ambition que décrit Jean-Jacques Guilbert, même si quelques éléments qui figurent relèvent d'un projet qui a – déjà ! – un peu évolué depuis sa présentation à l'Académie Nationale de Médecine et sa publication en février 2007¹. A la fin 2007, l'école s'est dotée d'un conseil d'administration présidé par Jean-François Mattei, ancien ministre de la santé, d'un conseil des formations (présidé par Christian Rollet, ancien directeur de l'École nationale de santé publique de Rennes), et d'un conseil scientifique présidé par Christine Colin, vice-doyenne de la faculté de médecine de l'Université de Montréal. L'école s'est dotée d'une direction et, le 1^{er} janvier 2008, l'ancienne école nationale de santé publique (ENSP) a disparu sur le plan juridique et s'est « fondue » à l'intérieur de l'EHESP, « Grand Etablissement », au sens du code de l'éducation. L'EHESP a les mêmes prérogatives que celles d'une université, elle est habilitée à délivrer des diplômes de licence, master et doctorat, ainsi que le titre d'ingénieur, à engager des professeurs d'université, recevoir des étudiants en stage postdoctoral et des professeurs invités. Un des éléments importants qui s'ajoute au projet qu'a commenté Jean-Jacques Guilbert est la création d'un sixième département, en complément des

cinq structures qu'il indique, en charge de l'enseignement, l'expertise et la recherche dans le domaine des soins infirmiers et paramédicaux en santé publique, qui n'était pas annoncé dans la version initiale mais a été décidé lors d'une récente réunion du conseil d'administration (<http://www.ehesp.fr>).

Jean-Jacques Guilbert émet une réserve à propos de l'absence de références aux compétences professionnelles dans notre projet. Cette critique arrive à un moment où tout est encore possible, tellement la genèse d'une nouvelle école nécessite du temps et de la préparation. Par ailleurs, cette critique est tout à fait audible, d'autant que, comme l'indique Jean-Jacques Guilbert, l'école se dote d'un service en charge de l'évaluation et du développement pédagogique. L'école forme aujourd'hui à douze métiers de santé publique, car elle reprend les missions de l'ancienne école de santé publique de Rennes (ex-ENSP). Il s'agit de métiers d'administration et de gestion d'établissements sanitaires et sociaux, des corps d'inspecteurs, de contrôleurs et d'ingénieurs sanitaires. Nous formerons aussi à l'avenir des praticiens de santé publique, des enseignants, et des chercheurs dans le domaine, des secteurs privés et publics, en France comme à l'étranger. Nous avons entrepris, mais la tâche est lourde et prendra du temps avant d'être achevée, de mettre en place des référentiels de compétences pour chacun des métiers concernés. Nous n'avons donc pas le moindre désaccord avec les propositions de Jean-Jacques Guilbert, qui nous semblent aller clairement dans l'esprit de la pédagogie la plus récente en matière d'enseignements à visée professionnelle. Je crois comprendre cependant l'inquiétude de Jean-Jacques Guilbert à travers ses recommandations. Je sais qu'il a toujours craint que l'influence universitaire et la faiblesse de la culture « professionnalisante » de son enseignement viennent occulter l'investissement pédagogique nécessaire pour parvenir à la formation des futurs élèves de l'EHESP aux métiers de la santé publique. En quelque sorte, notre

obsession à vouloir copier le modèle anglo-saxon nous conduirait à nous concentrer sur des objectifs quantitatifs, certes respectables (en termes de production scientifique, de facteur d'impact, de classements internationaux...), mais aux dépens du cœur de notre mission qui est de former avant tout des professionnels de la santé, au service du bien le plus précieux, qui est la santé des populations. Là aussi, nous devons écouter la sagesse et l'expérience de notre aîné, mais nous pensons partager la même préoccupation. A l'aide de ses travaux passés, des plus récents développements dans le domaine, nous avons bien l'intention de proposer une école de santé publique de haut niveau international, sur le plan de l'excellence scientifique, et aussi sur le plan de la qualité pédagogique de son enseignement, centré sur l'acquisition de compétences adaptées aux métiers vers lesquels il est destiné. Le profond mouvement de réforme que conduisent les universités nous aidera en ce sens ; la volonté d'engager une approche d'accréditation impliquant l'autoévaluation de nos formations nous incitera bien sûr à nous concentrer sur les compétences des personnes que nous voulons former. Adosser désormais ces formations sur davantage de recherche, d'innovation et d'expertise de haut niveau nous semble cependant loin d'être contradictoire avec une approche centrée sur les compétences ; c'est au contraire un enrichissement dont l'école française de santé publique avait grandement besoin pour peser dans les débats internationaux actuels sur le système de santé et de protection sociale.

Antoine FLAHAULT
Directeur de l'EHESP
Mailto:antoine.flahault@ehesp.fr

Références

1. Flahault A. L'École des hautes études en santé publique (EHESP) : I. Quel projet pour la France ? Bull Acad Nat Med 2007;191:325-37. [On-line]. Disponible sur : http://www.academie-medecine.fr/UserFiles/File/rapports_thematiques/creation_agences/Document_5.1_EHESP_quel_projet_pour_la_France_20.02.07_FLAHAULT.doc